

Protocole de rédaction des travaux scientifiques (polycop, devoirs de maison, mémoires de fin de cycle) en linguistique romane

Les indications suivantes servent d'orientation. Il ne s'agit pas de conventions rigides mais plutôt de conventions susceptibles de varier. En effet, il n'existe pas, par exemple, une seule manière de citer, mais plusieurs. En outre, les conventions peuvent varier d'une discipline à une autre. Ainsi, il peut exister de grandes différences entre les modèles recommandés pour un travail scientifique relevant de la discipline linguistique et ceux relevant des travaux en lettres. Le plus important est d'être cohérent, c'est-à-dire d'opter pour un format spécifique, une manière particulière de citer etc. et de s'y conformer tout le long du travail rédactionnel.

1 FORMAT DE LA FEUILLE DE PAPIER

- Feuille de papier rame de format A 4, blanche, sans ligne, le document final devra être relié.
- Les polycop accompagnant les exposés doivent présenter un format réduit (à savoir deux pages sur une feuille) et être agrafées, si nécessaire.

2 MISE EN PAGE ET FORMATAGE DU TEXTE

- **LES MARGES :** haut 3 cm, bas 2 cm, gauche 3 cm, droit 3,5 cm.
- **NUMERO DE PAGE :** Le style de numérotation est laissé à l'appréciation de chacun (en bas de page, en haut de page, à gauche, au centre ou à droite). L'essentiel est de débiter la pagination à partir de l'introduction (donc pas de numérotation sur les pages précédentes à savoir la page de couverture, de garde, du sommaire, de la table des matières...).
- **POLICE ET TAILLE :** Times New roman, taille de police 12.
- **INTERLIGNE :** 1,5 dans le corps du texte, interligne simple ailleurs (couverture, en-tête, table des matières, notes de bas de page, les citations en bloc, bibliographie).
- **PARAGRAPHE :** Justifié, interligne et espacement de paragraphe maximum une ligne.

Un paragraphe ne devra jamais se résumer à une phrase. Il devra plutôt se présenter comme une unité de sens ou d'argumentation !

- **LES ILLUSTRATIONS:** centrées avec indication de source

3 PAGE DE COUVERTURE / EN-TETE

- Interligne simple
- Nom de l'Université, la chaire, le semestre, la nature et le titre du cours, nom du titulaire de cours
- La nature [Art] et le titre du travail, date de dépôt ou date de l'exposé.
- Votre nom, adresse, téléphone, Email, niveau d'étude, nombre de semestre, numéro matricule.

Prière d'ajouter, si nécessaire, une feuille avec des indications sur la nature [Art] (l'identification du module, noté / non noté) du « Schein » requis.

4 L'ORDRE DE PRESENTATION DES PARTIES

- **EN-TETE ET TITRE** (puis dans cet ordre)
- **TABLE DES MATIERES** : aligné à gauche, en ordre décimal, sur une seule ligne, avec un alignement à droite pour la pagination. Les entrées dans la table des matières doivent être identiques à celles du texte ! Signaler les parenthèses.
- **AUTRES INDICATIONS** : Liste des figures, liste des abréviations, les conventions de transcription.
- **CORPS DU TEXTE** : (Avant-propos, par exemple mémoire de fin de cycle), introduction, positionnement du sujet, état de recherches sur la question, partie principale, résumé (la synthèse sur le contenu, sur les considérations d'ordre méthodologique, les perspectives de recherches futures etc.)
- **BIBLIOGRAPHIE** : Tous les travaux consultés et indiqués dans le texte et seulement eux.
- **ANNEXE** : Entre autres, le corpus utilisé, dans le cas où il s'agit d'un document volumineux, prière de l'agrafer / relier séparément.

5 LES TITRES

- **MARGE** aligné à gauche

- Les titres doivent en principe se distinguer du texte normal. Cela est rendu possible par le recours à une plus grande police, par la mise en gras, en italique, et par une séparation du texte. Dans ce processus, il est important de choisir un format pour chaque niveau et de s'y conformer tout le long du document (surtout ne pas souligner !). Le premier niveau de numérotation devra être mis plus en évidence que le second, à son tour, le second devra être mis plus en évidence que le troisième ainsi de suite.

Exemple (remarquer bien la forme de la numérotation) :

Premier niveau de numérotation :	1 INTRODUCTION
Deuxième niveau de numérotation :	2.1 La notion d’implicature selon Grice
Troisième niveau de numérotation :	2.1.1 Implicature conventionnelle

Pour un seul point ne jamais avoir une sous-section. En d’autres termes, on ne devrait pas avoir 2.1 lorsqu’il n’existe pas de 2.2 etc.

6 LES CITATIONS

- **CITATION LITTERALE** Elle doit sans aucune forme d’exception être marquée et reproduite à l’identique. Les fautes d’orthographe et autres anomalies dans la version originale sont indiquées dans la citation par un (sic !).
- **LES CITATIONS COURTES** (moins de deux lignes) sont indiquées par des guillemets et intégrées au corps du texte. Elles sont suivies de brèves indications bibliographiques (Nom de l’auteur année : page). A titre d’exemple :
 „Die Linguistik ist eine empirische und zugleich theoretische Wissenschaft“ (Lewandowski 1994 : 678).
 Lorsque la citation se trouve sur deux pages qui se suivent, alors son indication se présente selon le modèle (Noms de l’auteur année : page f). Exemple : (Lewandowski 1994 : 678f).
- **LONGUES CITATIONS** (plus de deux lignes) sont justifiées dans un paragraphe séparé avec un décalage de 1 cm à droite et de 1 cm à gauche interligne simple. Elles sont suivies de brèves indications bibliographiques comme pour les citations courtes.
- **OMISSIONS ET COMPLEMENTS** Lorsqu’une partie de la citation est omise, cela est indiqué par trois points entre crochets [...]. Les ajouts pertinents seront indiqués entre crochets à l’endroit approprié de la citation. Exemple :
 „,[Die] These [von der Ausnahmslosigkeit der Lautgesetze] besagt, dass Lautwandel rein phonetisch bedingt und ausnahmslos ist [...]“ (Pöckl / Rainer 1994: 35).
- **LES MISES EN EVIDENCE** (par exemple les soulignements, les mises en gras ou en italique) dans les documents originaux doivent être reprises à l’identique dans la citation. Les accentuations

propres, tout comme celles d'autrui, doivent être indiquées comme telles. Exemple : (Pelz 2000: 189f; accentué par l'auteur(e), accentué dans l'original).

- **CITATIONS DE DICTIONNAIRE** sont référencées avec titre, année et mot clé (en italique). Exemple : (Brockhaus 1990: *Romantik*) ou bien à travers l'abréviation s.v ; exemple : (Brockhaus 1990: s.v.)
- **Œuvres appartenant A TROIS OU PLUSIEURS AUTEURS** sont abrégées au niveau de la brève indication bibliographique et ce, à travers la mention du nom du premier auteur suivie de et al. (du latin et alii, = et d'autres). Exemple : (Berschlin et al. 1990: 37).
- **Citation indirecte** c'est-à-dire les pensées extraites de la littérature ; elles ne sont pas mises entre guillemets parce que dans ce cas, la formulation n'est pas reprise à l'identique. Lorsque la citation indirecte fait référence à plusieurs pages, on indique les pages de – à, ainsi on aura par exemple (Malblanc 1990 : 110-115). Cependant, leurs sources doivent être mentionnées, notamment par un cf. Exemple (cf. Pelz 2000: 216ff). Dans les textes français, on utilise l'abréviation cf. (cf. Pelz 2000).

Lorsqu'on cite un auteur à **partir d'un autre** (citation de seconde main), alors cela est indiqué avec la mention cité d'après. Exemple : (Coseriu 1968: 34f, cité d'après Dietrich / Geckeler 1995: 83).
- **LES CITATIONS EXTRAITES DE NOS PROPRES DONNEES** doivent être marquées de sorte à faciliter leur localisation. Les exemples doivent être numérotés consécutivement, les citations extraites de la transcription conversationnelle doivent être mises en italique et les numéros des lignes indiqués.

7 LES NOTES DE BAS DE PAGE

- **POSITION DE L'EXPOSANT DANS LE TEXTE** : Lorsque la note de bas de page se rapporte à toute la phrase, l'exposant se situe en fin de phrase **après le point**. Lorsque la note se rapporte à un mot spécifique, l'exposant est placé directement derrière ledit mot (dans chaque cas sans espacement).
- **FORMAT DE LA NOTE DE BAS DE PAGE** : police Times New Roman de taille 10, interligne simple, paragraphe justifié, après l'exposant, utiliser une tabulation.
- **AVEC DES MAJUSCULES** Débuter les notes de bas de page avec une majuscule et terminer **par un point**.
- **CITATION** soumises aux mêmes exigences que dans le corps du texte.

Toutefois, les longues citations ne seront pas décaler du reste.

- **CONTENU DE LA NOTE DE BAS DE PAGE** : les définitions terminologiques, indications particulières sur les œuvres citées, indications relative à une bibliographique secondaire ou contrastive, brève indications sur une discussion dans la littérature qui n'a pas de lien direct avec l'objet traité dans le texte, bref complément sur le contenu du texte pour faciliter sa compréhension, indications sur d'autres paragraphes de notre texte.
- **CE QUI NE DEVRAIT PAS ETRE MIS EN NOTE DE BAS DE PAGE** : les suites argumentatives et les « parenthèses » (doivent se situer dans le texte), figures, données statistiques, mots ou phrase servant à soutenir une thèse émise dans le texte, références bibliographiques complètes et identiques à celles mentionnées dans la bibliographie.

8 BIBLIOGRAPHIE

8.1 GENERALITES

- **Tous** les documents consultés doivent (sans exception) être mentionnés dans la bibliographie ; l'utilisation des œuvres qui y sont référencées doivent exister dans le texte (voir point 6) !
- Les noms des auteurs qui y figurent doivent être **RANGES PAR ORDRE ALPHABETIQUE** (selon le patronyme du premier auteur désigné).
- Le listage des noms de **PLUSIEURS AUTEURS** d'une même œuvre se fait à l'aide d'une séparation par une barre oblique (alternativement par un point-virgule)
- **FORMAT** : sans puces, interligne simple, espacement après 6 point, justifié.
- **IMPORTANT** : Dans les exemples qui suivent, portez une attention particulière à la ponctuation !

8.2 LES MONOGRAPHIES

- ORDRE ET FORMAT :

Nom, Prénom (^{édition}¹ année de publication): titre. Lieu d'édition: maison d'édition.

Exemple :

Berschin, Helmut / Fernández-Sevilla, Julio / Felixberger, Josef (²1995): *Die spanische Sprache. Verbreitung, Geschichte, Struktur*. Ismaning: Hueber.

¹ Seulement si l'ouvrage est paru en plusieurs éditions.

8.3 ARTICLE D'OUVRAGE COLLECTIF / ARTICLE DE REVUE SCIENTIFIQUE

- Pour les articles extraits d'ouvrages collectifs ou de revues scientifiques, la référence se présente comme suit : le nom de l'auteur de l'article est suivi du titre de l'article, puis de l'intitulé de l'œuvre d'où l'article est extrait, enfin **les pages de l'article**.

- Le titre de l'article est mis **entre guillemets**, le titre de l'ouvrage collectif ou de la revue en italique.

Exemple pour ouvrage collectif

Grice, Herbert Paul (1975): „Logik und Konversation“. In: Hoffmann, Ludger (Hrsg.) (1996): *Sprachwissenschaft: ein Reader*. Berlin: de Gruyter, 163-182.

Exemple pour revue scientifique

Clyne, Michael George (1980): „Triggering and Language Processing“. In: *Canadian Journal of Psychology* 34-4, 400-406.

8.4 DICTIONNAIRES

- Commencer avec le titre du dictionnaire et de l'année de publication, puis d'abord l'auteur, éventuellement l'éditeur pour terminer, exemple :

Metzler-Lexikon Sprache (²2000), édité par Helmut Glück. Stuttgart / Weimar: Metzler.

8.5 WEBOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

- Donner **LES REFERENCES EXACTES DE LA PAGE INTERNET**, d'où sont extraites les informations, c'est-à-dire ne pas indiquer simplement les références de la page d'accueil.

- **Les indications relatives à la date** : la date à laquelle la page a été consultée, exemple : (dernière consultation : 08.08.2003)

Exemple :

<http://www2.rz.hu-berlin.de/spanien/Regionalsprachen.html> (letzter Zugriff: 25.05.2003).

- Si l'adresse URL de la page n'apparaît pas clairement, un petit commentaire peut être fait à ce propos.

9 LES CONVENTIONS PHILOLOGIQUES ET LINGUISTIQUES

9.1 MISE EN EVIDENCE CONVENTIONNELLE

- Règle de base : **donner un aperçu !** Les illustrations et en particulier les énoncés illustratifs doivent être numérotés lorsqu'ils sont listés.

- **Les expressions émanant d'une langue étrangère** (par exemple : *langue* et *parole*), les preuves et citations extraites de corpus, sont mises en italique.

² Si l'ouvrage n'est pas encore paru, alors en lieu et place de l'année de parution on note (sous presse).

- La **signification** est mise entre guillemets simples : si par exemple le français est la langue étrangère alors on aura *porter* ,tragen'. Les transcriptions **graphématiques** sont mises entre crochets pointus : <Tag>, les transcriptions **phonologiques** entre barres obliques : /ta:k/, les transcriptions phonétiques entre crochets [t_ha:k]. **Les propriétés sémantiques** sont énoncées entre crochets [± humain].

9.2 MISE EN EVIDENCE DES CONTENUS

- La mise en gras, en italique, le soulignement et autres doivent être réduits.

- La mise en évidence de la signification d'un concept ou la mention d'un concept se fera par exemple entre guillemets simples (exemple : c'est ce que Grice a appelé une ,implicature').

10 INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES SUPPLEMENTAIRES POUR LA CONCEPTION ET LA REDACTION D'UN TRAVAIL SCIENTIFIQUE

- Kammer, Manfred (1997): *Bit um Bit: Wissenschaftliches Arbeiten mit dem PC*. Stuttgart / Weimar: Metzler.
- Krämer, Walter (⁴1995): *Wie schreibe ich eine Seminar-, Examens- und Diplomarbeit?* Stuttgart u. a: Fischer.
- Niederhauser, Jürg (³2000): *Duden, die schriftliche Arbeit: Ein Leitfaden zum Schreiben von Fach-, Seminar- und Abschlussarbeiten in der Schule und beim Studium*. Mannheim u. a: Dudenverlag.
- Standop, Ewald (¹⁵1998): *Die Form der wissenschaftlichen Arbeit*. Wiesbaden: Quelle & Meyer.

11 BIBLIOGRAPHIE (SELECTIVE) RELATIVE A LA LINGUISTIQUE ROMANE

Bibliographie zur Zeitschrift für romanische Philologie (relative à la période de 1875-1960, après ce fut : *Romanische Bibliographie*) [UB Paderborn]

Romanische Bibliographie [=Bibliographie Romane = Romance Bibliography] (recensement à partir de 1961ff.). éditée par K. Reichenberger/ G. Ineichen, Tübingen, 1965ff.

Bibliographie linguistique de l'année ... (=Linguistic Bibliography), Utrecht/Bruxelles 1939-1949. Utrecht/Antwerpen 1950ff.

PMLA [Publications of the Modern Language Association of America], Baltimore 1884ff., avec une bibliographie complète de l'année.

CD-ROM-Ausgabe der *MLA International Bibliography of Books and Articles on the Modern Languages and Literatures* [siehe UB Paderborn], repertorie principalement des essais en anglais à partir d'environ 8000 revues depuis 1981.

The Year's Work in Modern Language Studies, London, 1931ff.